

Formation initiale des CFP

## Se repérer dans l'environnement juridique de la formation professionnelle



La formation professionnelle a maintenant plus de 50 ans. Depuis la loi de 1971, de nombreuses lois et réformes ont été mises en place afin d'améliorer et de moderniser le dispositif de formation professionnelle en France. Ces nombreux changements au fil des années contribuent à un système complexe et inégalitaire.

### Public visé

CFP en année probatoire de la Région académique PACA  
CFP faisant fonction de la Région académique PACA

### Prérequis

- Sans niveau spécifique
- Connaissance de base du vocabulaire de la formation professionnelle

### Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les principes de la réglementation de la formation professionnelle dans son activité? professionnelle
- Construire son système de veille juridique sur l'environnement de la formation
- Connaître l'écosystème de la formation et maîtriser les principaux dispositifs d'accès à la formation pour conseiller et accompagner les publics

### Modalités de formation



A distance

- Durée: 23h

Durée intégrant les visioconférences synchrones Centre Inffo, les visioconférences complémentaires proposées par le Cafoc de Dijon et les activités asynchrones sur la plateforme capform express

- Format : Uniquement à distance
- Dates de la formation :
- Visioconférence de démarrage
- Visioconférence Centre Inffo n°1
- Visioconférence Centre Inffo n°2
- Visioconférence Centre Inffo n°3
- Visioconférences synthèse/cas pratiques

## **Matériels pédagogiques personnels conseillés**

Un ordinateur et préférentiellement celui utilisé dans les activités professionnelles ou du matériel pour prendre des notes

## **Contenu détaillé de la formation**

- Visioconférence d'accueil et réalisation du test de positionnement sur capform express (Cafoc de Dijon)
- Visioconférence Centre Inffo sur les définitions et les acteurs (selon profil stagiaires). Formation en ligne avec vidéos, exercices et ressources sur capform express sur l'écosystème de la formation (évolution, veille juridique et acteurs). Quiz et cartographie de synthèse à réaliser. Accompagnement par le CAFOC de Dijon.
- Visioconférence Centre Inffo : Le marché? de la formation et les obligations des prestataires de développement des compétences (Centre Inffo) : principales obligations, notion de parcours de formation de qualité?, questions fréquentes. Formation en ligne avec vidéos, exercices et ressources sur capform express sur les obligations des OF et le "financement". Quiz. Accompagnement par le CAFOC de Dijon.
- Visioconférence Centre Inffo : Les principaux dispositifs d'accès à la formation professionnelle (Centre Inffo) : CPF, PTP, contrats en alternance, PRO-A Formation en ligne avec vidéos, exercices et ressources sur capform express sur les "dispositifs". Quiz. Accompagnement par le CAFOC de Dijon.
- Ateliers de mise en pratique pour faire le point sur le financement et les dispositifs avec des études de cas tirées de la pratique des GRETA animés par le CAFOC de Dijon : deux visioconférences de 2h.

## **Animation de la formation**

La formation alterne des temps de présentation en visioconférence et des exercices, étude de cas et quiz. Cette action nécessite un fort investissement de la part du participant.

## **Formateur-trice**

Mélusine Thiery - melusine.thiery@ac-dijon.fr

Alexia Boyeau-Jenecourt – Alexia.Boyeau-Jenecourt@ac-dijon.fr

## **Moyens d'évaluation mis en œuvre et suivi**

Cette action donne lieu à la remise d'une attestation de fin de formation.

## **Modalités d'inscription**

L'inscription au module permet la gestion des présences et la génération automatique d'attestation de participation.

## **Tarif**

La formation des CFP en année probatoire est une formation statutaire.

Pour les autres CFP, la formation est prise en charge dans le cadre du [Fonds académique de mutualisation \(FAM\)](#).

## **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Pour plus d'informations prendre contact avec le référent PSH du GIP-FCIP : [contact.paf@ac-aix-marseille.fr](mailto:contact.paf@ac-aix-marseille.fr)